Ma Question Santé

Les infections sexuellement transmises

Les réponses de nos spécialisés du Service des Maladies infectieuses et Tropicales

Comment se transmet le sida ?

« Le **Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise** (SIDA) est transmis par le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH).

Certains pensent qu'il se propage par la salive, la toux, les éternuements, les larmes, une piqûre d'insecte, via une plaie superficielle, une blessure cicatrisée ou en partageant un verre. C'est faux !

Le virus du sida se transmet :

- en cas de **rapport sexuel non protégé**.
  Le risque de transmission est très faible, voire nul, si le partenaire séropositif est sous traitement, qu'il a une charge virale indétectable et n'a pas d'autres infections sexuellement transmises (IST) *(Voir question 4)* ;

- lors des **rapports oraux** où les liquides contaminants entrent en contact avec la bouche ;

- **de la mère à l'enfant** pendant la grossesse par voie sanguine, durant l'accouchement via les sécrétions corporelles ou lors de l'allaitement par le lait maternel. Un suivi médical adapté permet de donner naissance à un enfant sans lui transmettre le virus *(Voir question 5)* ;

- en **partageant du matériel d'injection**, en cas d'usage de drogues par exemple ;

- si du sang infecté coule sur une **plaie fraîche, non cicatrisée** et importante ;

- par **transfusion sanguine**, dans certains pays où le sang n'est pas contrôlé. »

Comment mieux me protéger du vih ?

« Pour limiter le risque de transmission du virus, il ne s'agit **pas uniquement d'utiliser le préservatif**, mais de combiner différents moyens.

On parle alors de « **prévention combinée** », qui associe :

1. le port du **préservatif** ;

2. le **dépistage** précoce ;

3. le **traitement avant l'exposition** à un risque.
Ce sont des médicaments contre le VIH, pris en continu ou ponctuellement avant un rapport, pour diminuer le risque de transmission. Ils n'ont aucun effet contre les autres «IST» et leur protection contre le VIH n'est pas garantie à 100% ;

4. le **traitement après l'exposition** à un risque.
Ce sont des médicaments à débuter dans les 72 heures qui suivent la relation à risque et à prendre pendant 28 jours.

Si une personne est détectée « séropositive », elle doit entamer **immédiatement un traitement antirétroviral** qui permet de la soigner tout en diminuant, voire annulant, le risque de transmission auprès de son (ses) partenaire(s). »

1er décembre :
Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Retrouvez-nous sur **Facebook** pour découvrir votre prochaine « Question Santé » : **CHU Ambroise Pare**

Où et comment faire un dépistage ?

1 Vous pouvez effectuer un dépistage **gratuit et anonyme** du VIH au sein de **certains hôpitaux et plannings familiaux**.

Pour être certain du résultat de votre test (dit de 4ème génération), vous devez le réaliser minimum **six semaines après un rapport** jugé « à risque ». Durant cette période, soyez particulièrement vigilant à la transmission secondaire du virus en utilisant systématiquement le préservatif et en bannissant le don de sang ou d'organes dans l'attente de vos résultats.

Il est également possible de réaliser des dépistages rapides, en dehors des structures médicales et hospitalières. Certaines associations utilisent d'ailleurs ces tests sur le terrain.

Des **auto-tests** ont également été mis sur le marché en Belgique. Ils sont vendus en **pharmacie** et le patient peut ainsi se dépister lui-même, en dehors de toute structure médicale. Ces tests viennent compléter les possibilités de dépistage. Il est à souligner, cependant, que leur fiabilité n'est pas garantie si le rapport sexuel à risque a eu lieu dans les 3 mois précédent le test. Le résultat doit, par ailleurs, toujours être confirmé par une prise de sang.

2 N'oubliez pas d'effectuer également un **dépistage des autres IST comme les hépatites B et C, la syphilis, le gonocoque et le chlamydia trachomatis**. Celles-ci sont en effet en recrudescence. En fonction de ces infections, le délai d'attente pour garantir les résultats des tests peut varier.

En plus des hôpitaux et des plannings familiaux, votre **médecin traitant** et les **maisons médicales** peuvent évidemment vous aider afin de réaliser un dépistage.

Notre service a réalisé 82 dépistages anonymes et gratuits du VIH en 2014, 76 en 2015.

De plus en plus souvent, les patients demandent un dépistage de l'ensemble des infections sexuellement transmises.

Puis-je avoir une relation sexuelle avec un partenaire séropositif ?

« Si vous êtes en couple avec une personne séropositive, vous pouvez avoir des relations sexuelles non protégées avec elle, à condition qu'elle ait une **charge virale indétectable**. Pour cela, le partenaire séropositif doit **parfaitement suivre son traitement anti-VIH**, ce qui permet de réduire fortement le virus qui circule dans son sang, à un point tel que les technologies actuelles ne permettent pas de le détecter ••• C'est ce que l'on appelle « avoir une charge virale indétectable ».

L'étude PARTNER publiée en juillet 2016 *(revue JAMA, 2016;316(2):1-11)*, a suivi, pendant des années, des couples « sérodiscordants » - il s'agit d'un couple au sein duquel l'un des deux partenaires vit avec le VIH. Cette étude a montré que sur 58.000 rapports sexuels non protégés (rapports hétéro- et homo- sexuels), il n'y avait eu aucune transmission du virus. »

Une personne séropositive peut-elle avoir un enfant ?

« **Oui**, une personne séropositive peut avoir un enfant **et ne pas lui transmettre le virus**, grâce à un accompagnement médical adapté et à une charge virale indétectable.

En cas de grossesse, le médecin va **ajuster le traitement** de la future maman. Il va également prendre les précautions nécessaires pour l'accouchement, prévoir le traitement adapté pour le bébé et bannir l'allaitement car le lait maternel contaminé peut transmettre le virus. Si la femme enceinte est dépistée séropositive mais qu'elle n'est pas encore traitée, elle doit alors entamer son traitement dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne le papa, le risque de transmission du virus à la future maman est pratiquement inexistant s'il est traité, indétectable et qu'il n'est pas porteur d'autres infections sexuellement transmises. »

CHU AMBROISE PARÉ

Les spécialistes du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales

De gauche à droite : **Dr France Laurent, Dr Camelia Rossi et M. Paul Van Craynest**